

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
 Six mois : 16
 Trois mois : 8
 Poste : 35 fr.
 Six mois : 18
 Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c.
 Réclames, — : 30
 Faits divers, — : 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Mai 1876.

Bulletin politique.

Les journaux anglais et les dépêches de Berlin nous annoncent que le cabinet de Saint-James refuse d'adhérer aux résolutions arrêtées entre les trois chanceliers et acceptées par les autres gouvernements de l'Europe.

On ne connaît pas encore la véritable raison qui a inspiré le cabinet anglais. Les uns disent que la Grande-Bretagne, en prévision d'événements prochains et désespérant de conjurer la ruine de l'empire ottoman, ne veut s'engager en rien dans la politique des trois puissances et préfère conserver sa liberté d'action au profit exclusif de ses intérêts. Les autres prétendent que son refus est motivé par la proposition des puissances d'ouvrir le Bosphore et les Dardanelles aux vaisseaux de guerre étrangers, dans le cas où les navires stationnaires attachés à chaque ambassade ne suffiraient plus à protéger leurs nationaux résidents à Constantinople.

Quel que soit le motif qui a dicté la conduite du cabinet de Saint-James, on peut constater dès aujourd'hui que l'Angleterre tend à s'isoler de la ligne politique adoptée par les puissances. Elle n'avait déjà accepté la note Andrássy qu'avec répugnance ; elle ne veut pas aller plus loin, et elle repousse la note collective élaborée dans les conférences de Berlin. Cet isolement est un fait important dont il faut tenir compte, car on ne pouvait s'y attendre après le traité si brusquement conclu avec le khédivé pour les actions de Suez, qui semblait devoir marquer la rentrée active de l'Angleterre dans les affaires orientales. Ce jour-là, on a pu croire que la politique de lord Palmerston l'emportait sur celle de M. Gladstone.

Il y a donc dans cette attitude subite de l'Angleterre un singulier symptôme d'hésitation ou de prudence, qui pourrait bien empêcher un concert unanime de l'Europe, sur lequel on comptait à Berlin et à Saint-Petersbourg.

Le règlement de la question d'Orient devient de jour en jour plus imminent, soit parce que l'insurrection grandit ou ne peut être domptée, soit parce que l'empire turc se disloque de lui-même. La situation de Constantinople, où les ambassadeurs étrangers sont obligés de créer des brigades de pompiers à leur solde, d'enrégimenter des Croates pour leur défense et même de braver des canons à la porte de leurs palais, comme l'ambassadeur d'Autriche, — la situation, dis-je, de Constantinople, est telle qu'on ne peut la tolérer longtemps sans péril grave pour les résidents étrangers.

L'accord de l'Europe, s'il était possible, amènerait peut-être le règlement pacifique de cette question orientale. Mais en dehors des divergences qui peuvent éclater entre l'Autriche, la Russie et la Prusse, en dehors même des rivalités d'intérêts qu'on fait faire au début, mais qui peuvent surgir au dernier moment, — comment compter sur un accord de la première heure quand l'Angleterre, la principale puissance maritime du globe, refuse déjà d'entrer dans le concert des chancelleries ?

Nous avons toujours dit que cette question orientale était grosse d'événements ; nous le constatons une fois de plus ; et quand nous examinons la situation présente, nous la voyons toujours se résumer en ce problème fatal : l'empire ottoman croule de lui-même par impossibilité de vivre ; mais comment va se liquider sa succession ?

Les affaires d'Orient sont moins claires que jamais. Une correspondance nous donne à entendre que les trois puissances auraient, par un traité secret, décidé l'emiettement par petites autonomies de l'empire turc.

D'après une correspondance de Constantinople, on paraît craindre en ce moment que l'héritier présomptif du trône, Mehemed-Mourad-Effendi, fils de feu le sultan Abdul-Medjid, qui s'est enfui, ne revienne bientôt à la tête d'une armée de rebelles.

Tout en n'accordant pas une foi absolue à ces renseignements, nous pensons cependant que la situation du sultan est très-précaire.

Chronique générale.

On a distribué, à la Chambre des députés, une proposition de loi signée par 127 députés appartenant pour la plupart à la gauche, ainsi conçue :

« Art. 1^{er}. — Le premier paragraphe de l'article 36 de la loi du 27 juillet 1872 est modifié comme il suit :

« Tout Français qui n'est pas déclaré impropre à tout service militaire fait partie :

- » De l'armée active pendant trois ans ;
- » De la réserve de l'armée active pendant six ans ;
- » De l'armée territoriale pendant cinq ans ;
- » De la réserve de l'armée territoriale pendant six ans.

» Art. 2. — Après la première et la seconde année de service dans l'armée active, les hommes justifiant d'une instruction et d'une éducation militaires suffisantes pourront passer dans la réserve de l'armée active, après avoir subi un examen devant une commission présidée par un général de brigade et composée de : un lieutenant-colonel, un chef de bataillon ou d'escadrons, deux capitaines, deux lieutenants.

» Le programme et les conditions de l'examen seront arrêtés par un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique.

» Art. 3. — Les articles 53, 54, 55, 56, 57 et 58, de la loi du 27 juillet 1872, rela-

tifs aux engagements conditionnels d'un an, sont et demeurent abrogés.

La proposition de loi de M. Schœlcher, ayant pour objet l'abolition de la peine de mort, a été distribuée hier au Sénat. Elle est ainsi conçue :

« Article unique. — La peine de mort est abolie en toute matière. »

On a distribué aussi le rapport fait, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi ayant pour objet de pourvoir à l'enseignement supérieur de l'agriculture par la création d'un institut agricole, et présenté par M. le vicomte de Meaux.

Le Pays annonce que la réunion des députés favorables « au droit populaire du plébiscite » vient de se constituer, sous la présidence de M. Le Pelletier d'Aunay.

Dans une nouvelle assemblée générale, la commission du budget a continué l'examen des dépenses du ministère des finances.

M. Wilson a soutenu une proposition tendant à la suppression des trésoriers-payeurs généraux ; il a demandé de faire une expérience en supprimant dès à présent trois trésoreries générales.

MM. Dutilleul, Mathieu-Bodet et Raoul Duval ont vivement combattu cette proposition.

La commission du budget a entendu la partie du rapport de M. Coehery, relatif à la cour d'appel et à la cour de cassation.

Les Débats annoncent que M. Waddington, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, et M. Bardoux, président de la sous-commission chargée d'étudier le budget du ministère de l'instruction publique, se sont mis d'accord pour augmenter de 6

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'APPRENTI.

(Suite.)

Dieu seul pourrait dire quelle force d'âme il lui fallut pour surmonter les premiers dégoûts de l'étude ; de quelle puissance de volonté il eut besoin pour dominer sa nature et la soumettre à un travail si éloigné de ses habitudes. Car on ne sait point assez de gré à l'enfant du peuple de l'instruction qu'il acquiert ; mille obstacles inconnus au fils du riche viennent doubler pour lui les difficultés de l'étude, déjà si grandes en elles-mêmes.

Rien, dans sa première éducation, ne le prépare aux travaux raisonnés ; la vie, pour lui, se résume tout entière dans les faits matériels ; c'est dans cette sphère que sont la plupart de ses besoins et de ses douleurs.

Frédéric surtout avait été à cet égard placé dans les conditions les moins favorables.

Né dans une ville manufacturière, on le mit tout

petit encore devant une machine qu'il s'habitua à voir fonctionner sans chercher les relations qui existaient entre ses différentes parties, et dans le travail qui lui fut imposé il ne sentit jamais d'autres nécessités que celles de la force et de l'adresse manuelle.

Son intelligence dut nécessairement contracter, par suite, des habitudes d'inaction : elle alla regardant de côté et d'autre, ne s'arrêtant sur un objet qu'aussi longtemps qu'elle y trouvait un motif d'amusement, et ne s'en faisant jamais une cause de réflexion.

Aussi, quoi qu'il fût l'apprenti le plus laborieux de la fabrique, il était demeuré complètement étranger à tout travail de pensée : il lui fallut donc une volonté puissante pour fixer son esprit toujours vagabond.

Pendant les premiers jours et quoi qu'il fit pour la soumettre, il sentait constamment sa pensée lui échapper et courir à travers champs. Puis, la mémoire, cette faculté qui ne s'acquiert et ne s'entretient que par un continuel exercice, lui manquait presque entièrement.

Cependant, quelques grands que fussent les obstacles, il devait finir par les briser, car c'était un de ces coeurs pleins de loyauté et de courage qui ne cherchent point des prétextes pour éluder un devoir pénible et qui l'accomplissent à tout prix.

Peu à peu il réussit à effacer les mauvaises

influences de sa première éducation ; à force de le vouloir et d'y employer toutes ses facultés, il parvint à maîtriser sa pensée et à lui imposer une direction.

Une fois qu'il eut remporté cette première victoire, qui mettait ainsi ses capacités intellectuelles au pouvoir de sa volonté, l'étude ne lui parut plus hérissée des mêmes difficultés ; ce qui d'abord lui avait semblé d'une désolante obscurité s'offrit à lui sous une forme claire et précise, quand son esprit put sans trop de fatigue aller de la cause à l'effet et tirer des déductions ; mais que d'efforts cachés, que de généreuses résistances pour arriver là !

Depuis quelque temps Frédéric et François avaient quitté leur grenier pour se mettre en pension chez une vieille femme nommée Odile Ridler, qui avait été l'amie de leur mère.

Une fois installé dans sa nouvelle demeure, notre jeune apprenti se mit à étudier avec plus d'ardeur qu'il ne l'avait fait jusque là ; il put profiter du feu et de la lumière de son hôtesse pour travailler le soir et repasser les leçons qu'il avait reçues.

Mais ce qui lui profita le plus fut un travail dont il eut lui-même l'idée. Il pria Odile de lui prêter son livre d'heures et de lui désigner à quel endroit se trouvait une prière qu'il savait par cœur. Il étudia la forme des mots un à un, et arriva au bout de quelques semaines à les distinguer parfaitement entre eux sans avoir égard à leur place ; il

chercha alors ces mêmes mots dans toutes les pages du livre et les reconnut. Puis il les décomposa en syllabes, et trouva qu'il avait un nombre immense de celles-ci à sa disposition, et que pour lire la plupart des mots il n'avait besoin que de les combiner différemment entre elles.

Souvent, au milieu de cette étude, le pauvre enfant, déjà tout brisé par le travail du jour, sentait ses yeux se fermer ; mais, imitant sans le savoir un philosophe ancien, il avait fait promettre à la vieille Ridler, qui veillait jusqu'à onze heures, de l'éveiller quand elle verrait le sommeil s'emparer de lui.

La journée presque entière du dimanche était aussi employée de cette manière. Après avoir rempli ses devoirs religieux et fait une promenade, il rentrait à la maison et ne quittait son livre que le soir, pour aller avec Odile passer quelques heures chez des voisins.

Une si courageuse persévérance ne pouvait manquer d'avoir d'heureux et prompts résultats ; aussi, vers la fin du printemps, Frédéric lisait très-couramment.

Il essaya alors de donner quelques leçons à François, qui ne travaillait point dans la même fabrique que lui ; mais tous ses efforts, toutes ses prières furent inutiles.

— A quoi ça me servira-t-il, desavoir lire, pour filer du coton ? répétait celui-ci.

millions le budget des dépenses de ce département. Trois millions seraient employés à la construction d'écoles primaires; les trois autres millions seraient utilisés au profit de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.

S'il faut en croire les *Droits de l'Homme*, la Chambre se trouverait saisie d'une pétition du sieur Hugelmann, détenu à la maison centrale de Poissy, s'engageant à révéler les agissements de plusieurs sociétés financières restées jusqu'ici impunies, malgré leur caractère manifestement délicieux.

Le même journal mentionne un bruit d'après lequel plusieurs députés de l'extrême gauche déposeraient prochainement sur le bureau de la Chambre une proposition tendant à la suppression du costume actuel de la magistrature.

La gauche républicaine du Sénat a tenu une réunion sous la présidence de M. Edouard Charlon.

M. Charton a, dans une courte allocution, fait l'éloge de M. Ricard et déclaré que les choix de MM. de Marcère et Faye indiquaient de la part du gouvernement l'intention de ne pas s'écarter de la ligne politique suivie par le ministre défunt.

La réunion a ensuite décidé qu'elle se réserverait de délibérer sur les questions d'amnistie, lorsque la Chambre se sera prononcée.

Le *Bien public* publie, sur l'enquête relative à l'élection de M. le comte de Mun, des lettres qu'il intitule : *Lettres du pays des soutanes*, et dans lesquelles les insultes sont prodiguées au clergé morbihanais.

Voici la lettre que M^r l'évêque de Vannes vient d'adresser, à ce sujet, au ministre de la justice :

« Monsieur le ministre,

« J'ai le devoir de venir, avec confiance, au nom de tout mon clergé, vous demander secours et protection. Un lâche imposteur a trouvé dans les bureaux du journal le *Bien public* une complicité qui ne saurait rester impunie. Que Votre Excellence daigne apprécier les diffamations mensongères publiées contre l'administration et les prêtres du diocèse de Vannes, sous ce titre grotesque : *Lettres du pays des soutanes*. L'auteur anonyme de ces ignobles calomnies a sans doute mal interprété la récente circulaire émanée du ministère de l'intérieur dans le but de favoriser la liberté de la presse et du colportage. Quoi qu'il en soit, les lois d'un pays civilisé peuvent tout au plus, en pareil cas, accorder le bénéfice des circonstances atténuantes.

« Le correspondant du *Bien public* est supposé écrire de Pontivy, 13 mai. Jusqu'à preuve du contraire, je ferai à mes compatriotes l'honneur de les croire incapables

d'un semblable méfait, qui, si je ne me trompe, doit être qualifié de délit.

« Ne faut-il pas, en outre, y voir une manœuvre électorale ?

« Du moins, cette odieuse attaque vient mal à propos pendant l'enquête parlementaire dont nous sommes les témoins attristés, et pour laquelle le concours des gendarmes a été jugé nécessaire. Ce qui me fournit l'occasion de déclarer, après le collaborateur extraordinaire du *Bien public*, que, dans mon pays, le gendarme, aussi bien que le recteur et le gentilhomme, est respecté et mérité de l'être, à la ville comme à la campagne. Ici encore l'exception confirmerait la règle. Et, à cet égard, j'affirme que, chez nous, le *Bien public* n'aurait pour lui ni la qualité ni la quantité.

« En attendant, monsieur le ministre, qu'il vous plaise de prendre notre défense contre des adversaires qui ne recherchent que le scandale, je prie Votre Excellence d'agréer l'hommage de mon profond respect.

« Votre très-humble serviteur,

« † JEAN-MARIE,
« Evêque de Vannes. »

Une brochure des plus violentes vient de paraître à Londres contre M. Gambetta. Cette brochure, sans nom d'auteur, porte pour dédicace : Un ami du dictateur du 4 septembre au président de la commission du budget.

La préfecture de police vient d'entreprendre depuis quelques jours une campagne contre les spirites qui mêlent la politique à leur prétendue science et qui exploitent la crédulité publique dans divers quartiers ouvriers du mieux qu'il leur est possible.

Il est question parmi les radicaux d'exhumer les cendres de Victor Noir pour les transporter dans un autre cimetière de Paris.

La prospérité sous la République.

L'administration des douanes vient de publier le tableau du commerce extérieur de la France pendant les quatre premiers mois de la présente année. Rapproché de celui qui se rapporte à la période correspondante de l'année dernière, ce tableau ne témoigne pas que, à la veille et au lendemain des élections républicaines du 20 février, notre situation commerciale ait été s'améliorant.

Pendant les quatre premiers mois de l'année 1875, nous avons importé, c'est-à-dire acheté à l'étranger, pour 1,047,775,000 francs. Pendant les quatre premiers mois de l'année 1876, nous avons importé pour 1,186,548,000 fr. Différence en plus, en 1876 : 138,773,000 fr.

Pendant les quatre premiers mois de l'année 1875 nous avons exporté, c'est-à-dire vendu à l'étranger pour 1,244,634,000 fr. Pendant les quatre premiers mois de l'an-

née 1876 nous avons exporté pour 1 milliard 146,833,000 fr. seulement. Différence en moins, en 1876 : 97,801,000 fr.

Ainsi, tandis qu'en 1875, nos exportations, c'est-à-dire nos ventes, dépassaient nos importations, c'est-à-dire nos achats, de 196,859,000 fr., en 1876, nos importations, c'est-à-dire nos achats, dépassent nos exportations, c'est-à-dire nos ventes, de 39,745,000 fr.

Nous laissons à nos lecteurs à apprécier qu'elle serait, au bout d'un certain temps, la situation d'un pays qui achète plus qu'il ne vend, qui paie plus qu'il ne reçoit.

Nous avons signalé la situation critique des chrétiens à Constantinople et les mesures prises par le corps diplomatique. Nous trouvons aujourd'hui, dans la correspondance du *Soleil*, les renseignements suivants sur la panique qui a suivi la manifestation des softas :

« Pendant ce temps, les chrétiens tremblaient et se fortifiaient pour ainsi dire à Pera, où ils organisaient un corps de 5,000 Croates prêts à se réunir au premier signal; les armuriers étaient assiégés; trois magasins ont vendu à eux seuls pour plus de 200,000 fr. d'armes de toutes sortes !

« Les acheteurs ne regardaient, du reste, ni au prix ni à la qualité; c'était de la folie furieuse, tout le monde voulait des armes; la majeure partie, qui achetait des revolvers, n'avait pas de cartouches !

« L'ambassade d'Autriche appelait de son côté 300 Croates avec des marins du Lloyd; elle installait à la porte de son palais une pièce d'artillerie.

« L'ambassade de Russie, qui, non sans raison, craignait une visite indiscreète des softas, faisait camper dans ses jardins 1,000 Croates armés, qu'elle recrutait de tous côtés. Pour comprendre la formation de ces régiments volontaires croates, je dois vous dire que les jardiniers et les gardiens des propriétés appartiennent en majeure partie à cette nationalité, qui ne jouit pas d'une réputation de douceur proverbiale; proches parents des Herzégoviens, ils n'ont pour les Turcs qu'une amitié relative. »

Pour compléter ces informations, nous devons ajouter que le sultan, d'après une dépêche, aurait quitté le sérail de Constantinople, où il craint un complot contre sa vie, et se serait réfugié dans un de ses palais de campagne sur le Bosphore, où il est gardé par tout un corps d'armée.

Sous ce titre : LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES ÉTUDIANTS, les *Droits de l'Homme* publient l'entre-feuille suivant :

« Une réunion d'environ mille étudiants a eu lieu hier rue d'Arras, 3, à la salle des Ecoles, pour s'occuper des moyens pratiques d'organiser un congrès international d'étudiants.

« Un grand nombre d'étudiants parisiens, provinciaux, étrangers ont pris la parole;

le citoyen Massard a prononcé un éloquent discours; d'importantes résolutions ont été prises.

« La jeunesse des écoles commence à briser tous les liens qui la rattachent au monde ancien; il y a là un mouvement curieux à suivre et à étudier. »

Cette dernière phrase permet d'apprécier dès à présent l'esprit des « importantes résolutions » que l'on promet de nous faire connaître.

Élections du 21 mai.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers. — Maille, républicain, 9,813 voix, élu.

Fairé, conservateur, invalidé, 9,500 voix.

Scrutin du 28 février : Fairé, 8,604 voix; Maille, 8,454 voix.

SEVRES (DEUX-).

Bressuire. — Marquis de La Rochejaquelein, conservateur, invalidé, 8,934 voix.

Bernard, républicain, 8,948 voix.

Scrutin du 5 mars : Marquis de La Rochejaquelein, 8,993 voix; Bernard, 8,769 voix.

Ballottage.

Melle. — Giraud, républicain, 9,065 voix, élu.

Aymé de La Chevrière, conservateur, invalidé, 7,688 voix.

Scrutin du 5 mars : Aymé de La Chevrière, 9,025 voix; Giraud, 8,868 voix.

SARTHE.

Le Mans. — Haentjens, bonapartiste, invalidé, 11,229 voix, réélu.

Cordelet, républicain, 8,607 voix.

Scrutin du 5 mars : Haentjens, 10,027 voix; Cordelet, 8,831 voix.

PYRENEES (BASSES-).

Orthez. — Vignancour, républicain, 8,998 voix, élu. Chesnelong, conservateur, invalidé, 8,883 voix.

Scrutin du 20 février : Chesnelong, 8,339 voix; Vignancour, 2,273.

SAVOIR (HAUTE-).

Thonon. — Folliet, républicain, 7,939 voix, élu.

Comte de Boigne, conservateur, invalidé, 6,814 voix.

Scrutin du 20 février : Comte de Boigne, 6,926 voix; Folliet, 6,699 voix.

Scrutin du 5 mars : Comte de Boigne, 7,057 voix; Planat, 6,335 voix.

CHARENTE.

Cognac. — Cunéo d'Ornano, bonapartiste, invalidé, 9,496 voix, réélu.

Planat, républicain, 6,624 voix.

Scrutin du 5 mars : Cunéo d'Ornano, 7,057 voix; Planat, 6,335 voix.

CÔTES-DU-NORD.

Guingamp. — Duc de Feltre, bonapartiste, invalidé, 7,038 voix, réélu.

Thomas, républicain, 780 voix.

Scrutin du 20 février : Duc de Feltre, 6,242 voix; de Saisy, 4,268 voix.

Frédéric dut renoncer à vaincre la paresse de son frère, mais il continua pour son compte les études qu'il avait commencées. Il demanda instamment au chef de l'école à passer dans la première division, où il prit des notions d'écriture et de calcul, et, à l'aide de son propre travail beaucoup plus que des explications qu'il recevait, il fit dans ces nouvelles connaissances des progrès aussi rapides que ceux qu'il avait faits dans la lecture.

Deux ans environ se passèrent de cette sorte; M. Kartmann avait de nouveau augmenté sa paie.

Cependant les cours qui se faisaient à la fabrique ne s'étendaient point au-delà de la lecture, de l'écriture et du calcul, et Frédéric aurait voulu étudier la géométrie, indispensable, comme il le savait, pour les connaissances mécaniques; malheureusement il manquait de livres et ne pouvait en acheter.

Enfin le jour de la Saint-Georges arriva, et avec lui une joie inattendue pour l'orphelin: c'était la fête de M. Kartmann. Quand tous ses ouvriers et apprentis virent la lui souhaiter, il fit avancer Frédéric, et lui mettant une pièce d'or dans la main :

— Prenez, mon ami, lui dit-il, c'est la récompense que je destinais à l'élève le plus studieux, je suis heureux qu'elle ait été méritée par vous.

Une pièce d'or!... c'était plus que Frédéric n'avait jamais osé désirer; c'était la réalisation de

ses plus beaux rêves! Le pauvre enfant se trouva si saisi de bonheur, que son trouble seul put témoigner de sa reconnaissance.

Deux heures après il était dans le petit jardin attenant à la maison d'Odile Ridler, assis sur un banc, et feuilletant avec une sorte d'enivrement des livres posés sur ses genoux; on voyait mille espérances, mille projets d'avenir passer dans son regard!... Il était heureux pour la première fois!

III.

Un soir d'été, après avoir quitté son atelier, Frédéric, selon son habitude, était allé s'asseoir dans le jardin de la bonne femme Ridler pour y étudier plus en repos, lorsque la nuit le força à fermer son livre.

Ses pensées se portèrent alors naturellement sur l'objet qui l'intéressait le plus au monde; il se demanda pour la centième fois ce que son frère avait pu devenir depuis quinze jours qu'il ne l'avait point revu; il se rappela avec douleur les dernières paroles de sa mère : — Restez unis dans cette vie comme vous l'avez été dans mon amour; — et il se disait que, dans le ciel même, son bonheur ne pourrait être parfait, puisque sa dernière espérance avait été trompée. Au milieu de ce chagrin une consolation lui restait, il pouvait se rendre la justice qu'il n'avait rien négligé pour obéir aux recommandations de la mourante; non

seulement il avait aidé François de ses conseils, mais il n'avait cessé de s'imposer mille privations pour lui. Maintenant, hélas! il voyait que ses sacrifices étaient inutiles, et qu'il y a des âmes qui échappent à tous les liens. Ces réflexions l'attristèrent profondément. Contre son ordinaire il n'attendait point avec impatience qu'Odile Ridler eût allumé sa petite lampe afin de continuer sa lecture, et, dominé par ses inquiétudes, il se promenait dans les étroites allées du jardin.

Tout à coup, une voix bien connue qui l'appelait d'un ton précautionneux se fit entendre à quelques pas de lui. Frédéric se retourna vivement et se trouva vis-à-vis de François dont les vêtements en lambeaux, la figure livide et fatiguée annonçaient assez quelle avait dû être sa vie depuis sa disparition.

Son frère le regarda quelque temps avec une expression de tristesse et de pitié; mais, découragé par cette vue et ressentant cette crainte délicate qui vous rend embarrassé devant la faute d'autrui, il ne se sentit pas la force de lui faire une question.

François, que son caractère insouciant mettait à l'abri de ces hontes pudiques, fut le premier à rompre le silence.

— Tu me trouves bien changé, n'est-ce pas? lui demanda-t-il d'un ton qui indiquait plutôt l'ennui de s'être mis dans une fautive position que le remords de sa conduite; mais, dame! je n'ai pas

voyagé au pays de Cocagne, depuis que je t'ai quitté; et je me suis couché plus d'une fois sur ma faim.

— Quelles raisons ont pu te tenir si longtemps éloigné de la maison? demanda Frédéric avec hésitation.

— La meilleure de toutes, l'ennui de dévider des bobines. Le contre-maître s'est aperçu que je n'avais pas grand penchant pour l'atelier; il a fait son rapport au chef, qui m'a poliment congédié, il y a quinze jours.

— C'était un malheur bien grand, pour nous qui n'avons d'autre ressource que nos bras, mais ce n'était pas une cause suffisante pour disparaître comme tu l'as fait.

— J'avais peur que la bonne femme Ridler, sachant sans ouvrage, ne voulût pas me recevoir.

— Peut-être à ma prière eût-elle consenti à te garder. D'ailleurs, tu sais bien, François, que, malgré tes torts, je n'ai point oublié les dernières paroles de notre mère, et qu'aussi longtemps que j'aurai un morceau de pain et un lit tu en auras toujours la part.

(La suite au prochain numéro.)

Toulon. — Carré-Kérisouët, républicain, 10,211 voix, élu.
 Veillet, conservateur, invalidé, 8,523 voix.
 Scrutin du 20 février : Veillet, 9,700 voix; Carré-Kérisouët, 8,578 voix.

GERES.
Auch. — Peyrusse, bonapartiste, invalidé, 7,851 voix, réélu.
 David, républicain, 7,762 voix.
 Scrutin du 5 mars : Peyrusse, 7,553 voix; David, 6,874 voix.

LANDES.
Dax. — Loustalot, républicain, 6,066 voix, élu.
 Baron de Cardenau, conservateur, invalidé, 5,946 voix.
 Scrutin du 20 février : baron de Cardenau, 5,706 voix; Loustalot, 5,211 voix.

LOIRE (HAUTE-).
Le Puy. — Guyot-Montpayroux, républicain, 7,156 voix, réélu.
 Marquis de Miramon-Fargues, conservateur, invalidé, 5,104 voix.
 Jouve, républicain, 2,157 voix.
 (Ballottage.)
 Scrutin du 5 mars : marquis de Miramon-Fargues, 6,052 voix; Guyot-Montpayroux, 5,705 voix; Victor Robert, 2,746 voix.

Yssingeaux. — Malartre, conservateur, invalidé, 9,517 voix, réélu.
 Binachon, républicain, 7,764 voix.
 Scrutin du 20 février : Malartre, 8,547 voix; Binachon, 7,363 voix; Experton, 1,182 voix.

Etranger.

La Correspondance universelle donne les renseignements suivants sur les funérailles des consuls :

« Le 19 mai, à huit heures du matin, sur un signal du bateau-mouche de l'escadre française, tous les vaisseaux de guerre étrangers mouillés dans les eaux de Salonique s'embossaient le plus près possible du quai, en rang de bataille. Quelques minutes après, toutes leurs chaloupes débarquaient des détachements militaires.

« Déjà, depuis l'aube, la garnison turque de Salonique avait occupé les quartiers populeux, ainsi que les trois principales grandes rues par lesquelles devait passer le cortège, et le commissaire turc, Vahan effendi, avait répondu personnellement de l'ordre.

« A dix heures, les vaisseaux de guerre, leurs pavillons et mâtures en berne, tiraient chacun cinq coups de canon.

« Les forces étrangères, près de 2,000 hommes, divisées en forts pelotons, s'échelonnaient depuis le quai jusqu'aux consuls, mousquetaires chargés et sabres au côté, occupant en outre divers autres points stratégiques de la ville.

« A dix heures et demie, la levée des corps avait lieu, et la forteresse commençait à tirer les 104 coups de canon exigés par les puissances.

« Le cercueil du consul français était précédé de la musique du vaisseau-amiral, étendard déployé et couvert d'un crêpe. Le corps consulaire marchait en tête, suivi de tous les officiers des escadres en grande tenue, derrière lesquels venaient toutes les autorités civiles et militaires turques en grand costume.

« La hâte était formée par les marins étrangers.

« Le palais du gouverneur avait abaissé son pavillon. Devant la porte de la mosquée, il y avait un grand drapeau noir.

« Tous les consuls avaient arboré leurs pavillons.

« Un bataillon turc ouvrait la marche avec musique, drapeau avec crêpe; trois pelotons de marins la fermaient.

« Tous les vaisseaux de guerre avaient leurs feux allumés, avec ordre au premier signal de bombarder les quartiers hauts de la ville.

« A deux heures et demie le cortège est arrivé au quai. Les honneurs militaires ont été rendus aux deux cercueils par les troupes turques; puis l'escadre, pendant qu'on embarquait le corps de M. Moulin, a tiré vingt-et-un coups de canon.

« Oraison funèbre prononcée par le consul général d'Italie.

« Ordre parfait. Demain trois nouvelles exécutions. »

La Post, de Berlin, reçoit les renseignements qui suivent sur le sultan :

« Le sultan ne se montre plus que très-rarement en public; de peur d'être brûlé dans son palais, il vit dans une chambre dont il a fait recouvrir les murs, le plancher et le plafond, d'énormes plaques de fer. Les meubles sont en fer et son lit est dans une alcôve en fer. »

Il est bon de rappeler que le sultan voudrait changer l'ordre de succession au trône aux dépens des fils d'Abd-ul-Medjid.

On lit dans le *Messenger d'Athènes* :

« Les nouvelles de Syrie et des côtes de l'Asie-Mineure ne sont guère rassurantes. Nous espérons que les puissances s'empres- seront d'augmenter leurs croisières, de doubler l'effectif de leurs escadres respectives dans les eaux du Levant pour la défense de leurs nationaux et des autres chrétiens, que la Porte serait impuissante à protéger dans le cas où les musulmans — dont le fanatisme paraît surexcité par la triste situation de l'empire, qu'ils attribuent indistinctement à tous les chrétiens — songeraient, sous n'importe quel prétexte, à renoueler sur une plus grande échelle les massacres de Salo- nique. »

Le *Daily-Telegraph* publie la dépêche sui- vante de Constantinople, 19 mai :

« Je puis vous annoncer de source auto- risée que la Turquie repoussera les proposi- tions résolues dans les conférences de Ber- lin. Les personnages les plus compétents considèrent ces propositions comme dérai- sonnables; elles imposeraient à la Porte des conditions auxquelles il lui est impos- sible de consentir.

« Les mesures que prendront les puis- sances du Nord quand la réponse du sultan sera connue sont l'objet de vifs commen- taires, mais il n'a été exprimé à ce sujet aucune conjecture sérieuse. »

Nous n'ignorons pas que parfois le *Daily- Telegraph* est sujet à caution et qu'il ne déteste pas les nouvelles hasardées; mais ici l'affirmation est positive, et elle concorde avec l'attitude prise par l'Angleterre, qui, du moment qu'elle n'adhère pas aux décisions des trois puissances, doit désirer que la Turquie repousse ces décisions. Seulement, il ne suffit pas de vouloir résister, il faut le pouvoir, et si réellement la Russie, l'Alle- magne et l'Autriche sont d'accord et qu'elles veulent imposer un ultimatum à la Tur- quie, celle-ci sera bien forcée de s'incliner, malgré l'appui moral de l'Angleterre.

Il paraît que l'un des premiers instiga- teurs de l'attentat de Salonique serait le chef de la police de cette ville, qui a été ar- rêté l'un des premiers, et qui n'a pas été exécuté grâce aux révélations qu'il a déjà faites et qu'il pourra compléter encore.

On écrit de Cetinje à l'*Allgemeine Zeitung* (d'Augsbourg) :

« Les bruits d'armistice dans l'Herzégov- ine sont absolument faux. Les insurgés, qui pensent que cet armistice ne profiterait qu'aux Turcs, ne veulent pas en entendre parler. Au reste, depuis les engagements de la vallée de la Douga, les insurgés se sentent plus forts que jamais.

« Je puis vous annoncer de la façon la plus positive que les pourparlers engagés entre Belgrade et Cetinje ont abouti à une entente complète. Vous trouverez d'ailleurs la confirmation de ce fait dans le langage de l'*Istok*, de Belgrade; ce journal s'applique à démontrer que rien n'est plus désirable que l'action commune et l'alliance étroite de la Serbie et du Monténégro, et signale les ser- vices éminents que le Monténégro a rendus à la cause nationale. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons dit que deux compagnies du 13^e bataillon de chasseurs avaient pris gar- nison au château de Saumur. Les quatre autres compagnies du même bataillon sont allées également tenir garnison à Fontevrault.

Le dépôt seul reste à Tours.

Un décret du 29 décembre 1875 a réor- ganisé le service des corps de sapeurs-pom- piers; il vient d'être suivi d'instructions mi-

nistérielles relatives à son application, et par suite desquelles les conseils municipaux viennent d'être invités à faire connaître s'ils entendent demander la formation d'un corps de sapeurs-pompiers.

Ces assemblées, s'il s'agit d'un corps à créer ou à réorganiser, devront en même temps désigner deux de leurs membres pour faire partie de la commission chargée d'exa- miner les demandes d'admission et d'arrêter les contrôles, en exécution de l'article 10 du décret.

Des fusils du nouveau modèle réglemen- taire seront affectés aux corps réorganisés qui en feront la demande. (*Opinion.*)

ECOLE SPECIALE MILITAIRE.

Concours de 1876. — Les candidats pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr sont informés que les composi- tions se feront les 1^{er}, 2 et 3 juin prochain, à huit heures du matin :

A Tours, pour les candidats des départe- ments de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher;

A Poitiers, pour ceux de la Charente-In- férieure, de l'Indre, de la Vienne, de la Haute-Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée;

A La Flèche, pour ceux de la Sarthe;

A Rennes, pour ceux d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de la Mayenne et des Côtes-du-Nord.

Dimanche, la messe militaire a été célé- brée pour la seconde fois au camp d'Even- lard, près Angers.

Dès sept heures du matin, on voyait sur la route de Paris nombre de gens qui se di- rigeaient vers le camp, et à neuf heures, au moment où le prêtre montait à l'autel, dressé, comme on sait, en plein air, une foule considérable entourait l'enceinte réservée, dans laquelle, outre un grand nombre d'of- ficiers et de soldats, on remarquait beaucoup d'invités. M. le général Charreyron était pré- sent. La messe a été entendue dans le plus profond recueillement.

Une trentaine d'équipages étaient venus et stationnaient pour la plupart à l'entrée du camp. Quant aux piétons, le nombre n'en était pas inférieur à 2,500. Le temps était magnifique. (*Union de l'Ouest.*)

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 21 mai 1876.
 Versements de 67 déposants (17 nouveaux), 11,763 fr. 39 c.
 Remboursements, 8,733 fr. 63 c.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 22 avril au 19 mai.

N ^o D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 ^{er} qual.	2 ^e qual.						
BOUCHERS									
MM.									
1	Biémond	1	5	1	0	11	31	27	43
2	Tessier	1	7	1	5	9	53	25	48
3	Touchelet	»	»	»	»	15	»	21	1
4	Bertran	»	»	»	»	8	»	»	»
5	Goblet	»	»	»	»	9	»	2	7
6	V. Renard	»	»	»	»	8	»	1	27
7	Boatin	4	5	1	5	44	13	82	7
8	Loigle	»	»	1	5	1	3	19	10
9	Prouteau	»	»	»	»	4	12	21	»
10	Chalot	4	2	2	3	18	64	34	57
11	Pallu	»	1	1	2	7	1	10	54
12	Groleau	»	»	»	»	5	»	30	»
PORES.									
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Dutour	»	»	»	»	»	»	8	14
2	Baudoin	»	»	»	»	»	»	»	»
3	Baudoin-R.	»	»	»	»	»	»	11	21
4	Brunet	»	»	»	»	»	»	4	5
5	Vilgrain	»	»	»	»	»	»	7	8
6	Sanson	»	»	»	»	»	»	3	8
7	Sève	»	»	»	»	»	»	1	4
8	Morcau	»	»	»	»	»	»	3	18
9	Cernilleau	»	»	»	»	»	»	3	5
10	Rousse	»	»	»	»	»	»	1	8
11	Cupit	»	»	»	»	»	»	3	9
12	Gouillet	»	»	»	»	»	»	»	5
13	Beziau	»	»	»	»	»	»	1	4

Faits divers.

On a retrouvé deux cadavres dans les dé- combres du théâtre des Arts, à Rouen. L'un de ces cadavres était le corps d'un soldat qui a été écrasé sous le poids des étages su- périeurs. Il ne présentait plus qu'une masse informe; la tête était séparée du tronc, ainsi que les bras et les jambes. Le second ca- davre était tellement défiguré qu'il n'a pas été possible de reconnaître son identité.

Il manque encore une des victimes. Les

travaux sont poursuivis avec la plus grande vigueur.

Un obus dans une cheminée. — Jeudi ma- tin, on a découvert un obus chargé dans une cheminée de la maison de la rue de l'Arbre-Sec qui porte le numéro 67, à Paris. Il est assez probable que cet obus est venu, sans crier gare, y prendre un billet de logement pendant la Commune de la part des troupes versaillaises.

D'où nous concluons que si les locataires en avaient soupçonné la présence, ils eus- sent, bien avisés, aimé mieux mourir d'un froid sibérien que d'allumer du feu dans cette cheminée insidieuse.

Un des artistes les plus sympathiques et les plus aimés du Grand-Théâtre de Lyon, a été victime d'un douloureux accident.

On jouait *Marceau*. Au cinquième tableau a lieu un combat dans les étangs de la Meil- leraye, combat représenté au naturel à grands renforts de figurants, de soldats et de chevaux.

Une charge de cavalerie, conduite par le général Marceau (M. Montbazou), s'élançait à l'assaut d'une redoute, quand, tout à coup, le cheval de cet artiste, trop vivement excité peut-être par le tumulte qui remplissait la scène, s'est abattu en gravissant le « prati- cable » incliné qui conduit au décor repré- sentant les fortifications ennemies, et est tombé sur son cavalier.

Le cheval se redressa immédiatement, mais M. Montbazou resta étendu sur le plan- cher; on se précipita pour le relever et la toile tomba.

L'inquiétude était grande dans le public, qui se demandait avec anxiété qu'elle pou- vait être la gravité de l'accident. L'entr'acte dura vingt minutes.

Enfin, après des réclamations prolongées de la salle entière, qui voulait savoir ce qui se passait, le rideau fut levé, et un artiste vint annoncer que M. Montbazou s'était luxé la jambe droite.

En réalité, l'accident était beaucoup plus grave. M. Montbazou avait été transporté au foyer, et les médecins présents au théâtre ayant visité sa blessure, avaient reconnu que la jambe était complètement brisée à quinze centimètres au-dessus de la cheville.

Pour les articles non signés : P. GONET.

Bulletin Financier.

Paris, 22 mai 1876.
 Marché très-ferme.
 Le 5 0/0 ouvre à 105,27 1/2 et s'avance jusqu'à 105,35 pendant que le 3 0/0 se rap- proche de 68 francs.

Les Consolidés sont immobiles à 96 3/8. De nombreux rachats ramènent le Fon- cier à 685.

On cite le nom d'un gros spéculateur alle- mand, haïssier par tempérament, qui au- rait réalisé un bénéfice de un million. Le chiffre est fort honnête, plus honnête que les procédés qui ont été employés pour amener une dépréciation aussi rapide.

NOTRE-DAME DES ARDILLIERS.

BÉNÉDICTION DE L'AUTEL DU SACRÉ-CŒUR

Présidée par M^{sr} GALLOT, camérier de Sa Sainteté Pie IX, supérieur général des Pères de Notre-Dame.

Le jeudi 25 mai, fête de l'Ascension.

Grand'messe à 7 heures 3/4. — Vêpres solennelles, chantées en musique, à 4 heures au lieu de 2 heures, suivies d'un sermon prêché par M. Dormagen. — Bénédiction de l'autel. — Salut solennel du T.-S. Sacre- ment.

Il sera fait une quête pour l'Œuvre du Sacré-Cœur.

LA RENTE EXTERIEURE ESPAGNOLE

3 0/0
 Doit recevoir la totalité de ses intérêts.
 Les porteurs de titres sont invités à envoyer leur adhésion à
 UNE PROTESTATION
 dans ce sens, déposée dans les Bureaux de la GAZETTE DE PARIS, 51, rue Taibout, Paris.
 On peut adhérer jusqu'au 25 mai exclusivement, par lettres affranchies, adressées à M. le Directeur de la Gazette de Paris, 51, rue Taibout, en ayant soin d'indiquer exactement les numéros des titres et leur valeur en piastres ou réaux.

Théâtre de Saumur.

VENDREDI 26 mai 1876.

Par autorisation spéciale de l'auteur et avec le concours d'Artistes de la Comédie-Française, de l'Odéon, du Vaudeville, du Gymnase, etc.,

Sous la direction de M. LÉAUFAUD.

Une seule représentation du grand succès du jour

L'ÉTRANGÈRE

Pièce nouvelle en 5 actes, de M. Alexandre Dumas fils, de l'Académie française.

L'OPINION

SIX PAGES pour le prix de **QUATRE**
5, RUE COQ-HÉRON, PARIS.

L'Opinion paraît sous le patronage de sénateurs et de députés républicains dont les noms suivent : MM. BARTHELEMY-SAINTE-HILAIRE, général BILLOT, BOUCAU, CHARTON, CRÉMEUX, FAYE, FOUR-

CAND, GRÉVY, O. DE LA FAYETTE, LEROYER, LUCRET, MÉLINE, RAMEAU, RIONDEL, LÉON ROBERT, CH. ROLLAND, SÉNARD, TASSIN, TURQUET, WAI-NIER, WILSON.

Ces noms indiquent assez clairement la politique dont l'Opinion est devenue l'organe accrédité.

Le succès obtenu par l'Opinion, journal de six pages, a décidé l'administration de cette feuille républicaine à entreprendre une nouvelle amélioration, sans précédents dans le journalisme.

L'Opinion publie DEUX ÉDITIONS PAR JOUR. LES ABONNÉS SONT SERVIS DEUX FOIS PAR JOUR.

L'édition du matin (quatre pages) est plus particulièrement consacrée à la politique et à la haute littérature.

PENDANT LES CHAMBRES, l'édition du soir (deux pages), qui contient déjà la Bourse et les Marchés, donne les DERNIÈRES NOUVELLES DE VERSAILLES JUSQU'À SIX HEURES DU SOIR ; elle contient aussi la carte de l'Observatoire du jour même, des Echos de Paris, Chroniques, Nouvelles du Sport, Romans, etc.

Il a fallu une organisation toute spéciale pour pouvoir imprimer un compte rendu télégraphique des Assemblées entre 6 et 7 heures du soir et réussir à l'expédier par les trains partant de Paris le soir. Aussi, des trois combinaisons offertes par l'Opinion, et qui sont énumérées ci-dessous, la dernière a-t-elle obtenu le plus grand succès. Pour seize francs par trimestre, on reçoit, par les courriers partant de Paris le soir, six pages, et, aux dernières nouvelles, on trouve le compte rendu daté de Versailles, six heures du soir.

Les télégrammes si remarquables que l'Opinion se fait adresser par ses correspondants spéciaux de France et de l'étranger paraissent, suivant l'heure de leur arrivée, dans la feuille du matin ou dans celle du soir, de telle sorte que l'abonné est sûr d'avoir les nouvelles plus rapidement que par les journaux qui ne paraissent qu'une fois par jour.

ABONNEMENTS.

- 3 mois. 6 mois. Un an.
- 1° Six pages par jour, édition du soir..... 16 32 64
 - 2° Six pages par jour, édition du matin..... 16 32 64
 - 3° Deux envois par jour (2 pages le soir et 4 pages le matin). 19 38 76

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (16^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.
Les demandes doivent être adressées à

MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue de la Harpe, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et par télégrammes, sans aucune indication extérieure.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers	
6 heures 20 minutes du matin	
11 — 30 — — — — —	
1 — 45 — — — — —	du soir.
7 — 40 — — — — —	
Départs de Poitiers pour Saumur	
8 heures 35 minutes du matin	
10 — 45 — — — — —	
12 — 30 — — — — —	du soir.
6 — 20 — — — — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 MAI 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouiss. décembre.	68	10	» 20	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	733	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	730	»	» 50
4 1/2 % jouiss. septembre.	97	50	» 25	Crédit Mobilier	145	»	» 5	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	580	»	»
5 % jouiss. novembre	103	30	» 10	Crédit foncier d'Autriche	485	»	» 50	Société autrichienne, j. janv.	552	50	» 5
Obligations du Trésor, t. payé.	482	50	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	438	71	» 0 95	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	228	»	»	Est, jouissance nov.	590	»	2 50	Orléans.	324	75	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	487	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	968	75	» 1 25	Paris-Lyon-Méditerranée.	332	50	»
— 1865, 4 %	515	»	»	Midi, jouissance juillet.	755	»	»	Est	320	50	»
— 1869, 3 %	366	50	»	Nord, jouissance juillet.	1350	»	1 25	Nord	326	50	»
— 1871, 3 %	349	»	»	Orléans, jouissance octobre.	1000	»	2 50	Ouest	322	50	»
— 1875, 4 %	477	»	» 50	Ouest, jouissance juillet, 65.	640	»	» 5	Midi	391	75	»
Banque de France, j. juillet.	3650	»	15	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	15	»	»	Deux-Charentes.	300	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	630	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1235	»	10	Vendée	251	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	365	»	» 2 50	Société Immobilière, j. janv.	15	»	»	Canal de Suez.	524	75	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	310	»	» 5	C. gén. Transatlantique, j. juill.	327	50	»				
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	700	»	» 10								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 1^{er} mai 1876)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures 8 minutes du matin, express-voiture (s'arrête à Angers)	6	45	—	—
— — — — — omnibus	9	—	—	—
— — — — — soir, omnibus	1	37	—	—
— — — — — omnibus	4	10	—	—
— — — — — omnibus	7	17	—	—
— — — — — omnibus	10	37	—	—

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.

8 heures 36 minutes du matin, direct-voiture omnibus	8	20	—	—
— — — — — omnibus	9	41	—	—
— — — — — soir, express	12	38	—	—
— — — — — omnibus	4	44	—	—
— — — — — omnibus	10	28	—	—

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 heures.

GRAND DEBALLAGE

DE

BRODERIE ET DE LINGERIE

MAGASIN JAGOT, rue du Puits-Neuf, 21, SAUMUR.

NOTA. — Avant de quitter Saumur, et désirant faire profiter les Dames de cette ville d'un avantage considérable, le propriétaire du grand déballage a l'honneur d'informer la nombreuse clientèle qui l'a si bien accueilli qu'il vient de recevoir vingt grandes caisses de cols et parures de la plus haute nouveauté. — Ces articles comprennent des cols en toile fine, deux piques, lesquels seront vendus au prix incroyable de 95 centimes pièce. — JUPONS PLISSÉS à 3 fr. 95 c. — JUPONS RICHES, brodés depuis 29 fr. jusqu'à 150 fr., et quantité d'autres articles, tous de la plus grande fraîcheur.

Tout est vendu prix fixe.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE ALEXANDRE COUTARD.

Les créanciers de la faillite du sieur Alexandre Coutard, marchand pépiniériste à Doué, sont invités à se trouver, le samedi 27 mai 1876, à midi, dans la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, pour recevoir le compte définitif du syndic et donner leur avis sur l'excusabilité ou la non excusabilité du failli.

Le greffier,
L. BONNEAU.

(229)

A CÉDER

De suite et à de très-bonnes conditions,

UNE BONNE ÉTUDE D'HUISSIER

A Sablé-sur-Sarthe (Sarthe).

S'adresser à M. BONNIN, à Saumur.

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

COMMERCE D'ÉPICERIE

S'adresser à M^{me} veuve BOUCHARD, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

COMMUNE DE FONTEVRAULT.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Fontevault prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Fontevault, le dimanche 28 mai 1876, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1° 1811 mètres courants de terrassements..... 4,832 f. 07
- 2° 240 mètres carrés de démontage de pavage en blocage..... 28 80
- 3° 96 mètres courants d'empièvements avec pierre provenant du blocage..... 168 48
- 4° 1715 mètres courants d'empièvements avec pierre de la carrière. 5,007 80
- 5° Entretien pendant le délai de garantie..... 494 40
- 6° Ouvrages d'art..... 524 66
- 7° Plantations..... 120 »
- 8° Somme à valoir pour travaux imprévus..... 23 79

Total général... 11,200 f. »

Les cahiers des charges et devis sont déposés au bureau de M. l'Agent-Voyer de la première circonscription de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

DOCTOR IN ABSENTIA

Les personnes désireuses d'obtenir, sans déplacement, le titre et le diplôme de docteur ou de bachelier, soit en médecine, en sciences, en lettres, en théologie ou philosophie, en droit ou en musique, peuvent s'adresser à Médicus, rue du Roi, 46, à Jersey (Angleterre), qui donnera gratuitement les informations nécessaires.

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

DÉPOT SPÉCIAL

D'OSIER DE LA GRÈVE

Fin et avantageux pour la fabrication,

Vendu 37 francs contre remboursement, ou 38 francs payable à 60 jours, les cent poignées, rendues franco en gare du destinataire.

S'adresser à M. ARROUS fils, commissionnaire à La Rochelle.

LA SANTÉ PUBLIQUE

Hygiène et Médecine populaires,

Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an.

Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.